Réunion de Bureau du 04/12/2017

Première réunion du Bureau 2017/2018 nouvellement élu.

Etaient présents : Annick, Jean-Pierre, Julien, Karine, Lenaïck, Olivier, Thomas, Xavier.

(absente, Camille est excusée).

Ordres du jour :

-Election du nouveau Président

- Répartition des différents postes.

- Projets et discussions diverses.

1/ Election : Julien se représente au poste de Président. Il est réélu à l’unanimité.

2/ Répartition des postes :

-Trésorière : Annick. La passation sera effective après mise au point administrative à la banque.

-Vice-président et gestionnaire de structure : Xavier.

-Secrétariat, communication sur les évènements- soirées à thème : Lenaïck.

-Secrétariat, rédaction des comptes rendus, inscriptions, et intendance lors des évènements: Jean-Pierre.

-Webmaster : Thomas.

-E.P.I. (équipements de protection individuelle) : Olivier.

-Gestion des enfants : responsable des cours « enfants » et de la communication avec les parents : Karine.

-Sorties en milieu naturel : Camille.

-Gestion des murs : Xavier, qui s’occupe également de la gestion du site de Chamarande. (Cosiroc )

-Compétitions : Julien.

-Gestion des responsables de salles : Thomas Moriamé.

3/ discussions diverses :

Face à l’existence de quelques réfractaires il conviendra de faire figurer l’an prochain sur le « règlement intérieur » l’obligation du port du bracelet de couleur sur le baudrier.

Il faudra penser à envoyer la « Charte » à chacun des ouvreurs de salle.

Suite aux différents problèmes soulevés précédemment, les inscriptions seront closes l’an prochain au 30 septembre.

La soirée de Noël est fixée au mercredi. Jean-Pierre prévoit les courses de victuailles et quelques éléments de décoration. On tentera de faire « fusionner » la mise en place pour les enfants et les adultes.

Julien nous donne quelques précisions sur les comptes : le provisionnement « historique » de 4000 euros environ, qui ne rapportait rien, a été placé sur un Livret A, ainsi que la somme de 12000 euros, basculée depuis notre compte courant.

Les évènements à venir :

-le 10/02/20108 : entretien du mur : « semi nettoyage » avec conservation de 3 ou 4 voies et modification de toutes les autres voies, en préparation du …

-Triathlon le 17/03/2018.

-le jeudi 29/03/2018 : grand nettoyage, démontage complet, puis passage des équipes d’ouvreurs du 02/04 au 06/04/2018 en préparation de la …

-Compétition le 07/04/2018 : Minimes/Séniors/Vétérans.

-Réouverture officielle le 14/04/2018.

Par ailleurs Olivier soulève le problème de l’encombrement de certaines plages horaires (le mardi) lorsque Thomas et Geoffroy donnent leurs cours. Il faudra tenter de remotiver les participants sur une répartition de lieu (Arpajon) ou de jour (le jeudi ?).

Sécurité : On a noté un non-respect des consignes élémentaires de la part du Club « Renault » : assurage hors du tapis, absence de nœud d’arrêt, etc. Olivier, qui est proche du responsable, évoquera ce problème directement avec lui, et en profitera pour évoquer l’éventuelle participation financière au projet du nouveau mur de Lardy.

Karine nous fait part de la, demande de plusieurs adhérents lors de l’A.G. : ils seraient désireux de voir apparaître sur le site internet des précisions sur les différentes démarches effectuée par le Bureau : projets, contacts, obtention des subventions, etc. Julien en prend note et agira en conséquence.

Julien nous explique les différents niveaux de sollicitation pour ces subventions : La ville (Chamarande, …Lardy), la communauté de communes, le département (pour l’organisation des compétitions départementales), la région, le C.N.D.S. (centre national pour le développement du sport) pour les autistes. Concernant Lardy, on prévoit une demande d’ « accord » pour le nouveau mur, mais sans demande de subvention.

La compétition du 07/04/2017 demandera une préparation particulière car on attend 100 à 120 personnes. Le président devra être accompagné par un responsable A.S.S.G.A. Il faudra prévoir au moins 4 personnes à l’accueil, 3 à 4 personnes à la buvette, 2 à 3 pour gérer le Jury.

Les T-shirts invendus représentent un budget de 1000 euros environ. Il faudrait penser à les mettre en évidence lors des différents évènements.

Ressemelage : une séance est prévue prochainement. Léna est chargée d’envoyer une newsletter pour la collecte des chaussons.

Matériel : Olivier demande de récupérer le matériel d’ « ouverture » pour inventaire, nettoyage et gravure. On prévoit de prévenir directement les intéressés.

Passage des passeports à prévoir en début d’année. Xavier soulève le problème du cas déjà observé où un candidat se révèle très performant le jour du « passage » alors qu’il n’est pas du tout au niveau, comme on peut le constater lors des séances suivantes. Il faudra préciser que seul l’encadrant est habilité à proposer le « passage du passeport » à chaque postulant après avoir estimé le niveau atteint.

Stage d’été : Plutôt que des séjours d’une semaine, on envisage de préférence de courts séjours du type week-end ou week-end prolongé (vendredi-samedi-dimanche).Il serait préférable de n’accepter que les inscriptions à la sortie « globale », afin d’éviter la gestion compliquée de ceux qui ne viennent que le samedi, les autres seulement le dimanche, etc. Le prochain thème pourrait être l’initiation à la grande voie pour les nouveaux adhérents, éventuellement avec des guides. On pourra s’appuyer également sur l’expérience et les propositions de nos amis du C.E.A. Enfin il faudra inviter les adhérents à se renseigner sur les stages proposés par la fédération.

Rappelons que la démarche « grimpe entre amis » via Facebook est devenue relativement active. Elle fait de l’ombre aux contacts par l’intermédiaire de notre forum, mais il est évident que la pratique est bien ancrée et plus aisée par le réseau social.

Xavier refait le point concernant le site de Chamarande : notre but est la rénovation du site qui pourrait être ouvert aux enfants. l’ASSGA est affiliée au Cosiroc, et bénéficie de l’autorisation de l’O.N.F. mais cette dernière n’apportera aucune aide. Le Cosiroc et la Fédération ne sont pas solidaires dans ce projet, suite à un différend lors d’une action passée .Le Cosiroc est habitué à des actions soutenues, avec des équipes de personnes retraitées, très disponibles et par conséquent beaucoup plus efficaces, mais on leur expliquera que nos effectifs sont représentés par des bénévoles, accaparés par leur famille et leur emploi du temps d’actifs. On organisera au printemps des dimanches de déblaiement et grattage en comptant sur les vaillants et nombreux participants aux séances habituelles de nettoyage des prises, et peut-être avant cela une séance d’hiver.

Le compte-rendu de l’A.G. du 17 novembre dernier devra remplacer celui de 2016 qui figure sur notre site internet. Julien le transmettra à Thomas après avoir complété l’info sur le nombre de participants.

Le Président met fin à la séance à 21h30.